



## VOTRE ADHÉSION VOUS PERMET D'ACCÉDER À :

- > des visites privilégiées d'expositions, des rencontres avec les artistes, les commissaires d'expositions et les actrices et acteurs de l'art contemporain,
- > des visites d'ateliers d'artistes,
- > des conférences thématiques (architecture, etc.),
- > des voyages à l'occasion des grandes manifestations de l'art contemporain, en France ou à l'étranger,
- > des moments de convivialité dans les espaces du Frac Bretagne
- > des réductions sur les éditions du Frac Bretagne,
- > et un accès libre aux espaces d'exposition du Frac Bretagne à Rennes.

## L'ASSOCIATION DES AMIS DU FRAC BRETAGNE

s'est créée en 2010 pour accompagner l'évolution de l'institution. Elle construit un réseau basé sur une dynamique de rencontre, de partage et poursuit des objectifs en cohérence avec ceux du Frac : fidéliser un public, rendre solidaires les Ami·e·s des quatre départements de Bretagne et réfléchir à des actions de soutien à la création en région...

**REJOIGNEZ LES AMIS DU  
FRAC BRETAGNE  
PRENEZ PART  
AU DÉVELOPPEMENT  
DU FRAC BRETAGNE  
ET BÉNÉFICIEZ DE  
RENDEZ-VOUS PRIVILÉGIÉS.**

## BULLETIN D'ADHÉSION 2022-2023

- Adhérent.e : 30 €
- Adhérent.e membre actif : 50 €
- Couple adhérent : 50 €
- Couple membres actifs : 80 €
- Moins de 40 ans avec parrainage : 15 €
- Étudiant.e ou  
demandeuse·eur d'emploi : 10 €

En cochant cette case, j'accepte d'être photographié.e lors des rendez-vous des Amis du Frac Bretagne. Les photographies pourront être publiées sur le site Internet du Frac Bretagne, dans la presse et sur les réseaux sociaux.

En devenant adhérent.e de l'association Les Amis du Frac Bretagne, j'accepte de recevoir les informations de l'association et du Frac Bretagne. Je peux à tout moment exercer mon droit de rectification et suppression de mes données par mail à l'adresse [lesamis@fracbretagne.fr](mailto:lesamis@fracbretagne.fr)

## DONS

Don particulier :  
à partir de 200 €

Don entreprise :  
à partir de 1 000 €

Les dons permettent une réduction fiscale valable pour les foyers fiscaux français uniquement, sur une base de 66% de réduction d'impôt dans la limite de 20% des revenus imposables.

À réception du chèque, nous vous adresserons un reçu fiscal.



Les chèques sont à libeller au nom des Amis du Frac Bretagne et à nous adresser par La Poste avec ce bulletin. À réception du chèque, nous vous adresserons une carte d'adhésion, valable jusqu'au mois d'octobre 2023.

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

TÉL .....

E-MAIL .....